



Pau, le 30 mai 2023

## Mobilisation contre la réforme des retraites Rendez-vous impérieux le 6 juin !

Toujours uni-e-s, nombreuses et nombreux et déterminé.e.s pour obtenir le retrait de la réforme des retraites et **pour le progrès social**, nous appelons à participer massivement à la journée interprofessionnelle du 6 juin.

Cette date n'est pas choisie au hasard : il nous faut montrer à tou-te-s nos parlementaires notre détermination à poursuivre notre lutte, deux jours avant l'étude à l'Assemblée Nationale d'une proposition de loi d'abrogation de cette réforme totalement injuste, et inefficace à traiter sérieusement le financement futur des pensions. Précisément, la proposition de loi, présentée le 8 juin vise à l'abrogation de l'âge légal de départ fixé à 64 ans et propose la réunion d'une conférence sociale pour remettre à plat la question du financement du système de retraites.

Le SNES-FSU rappelle son attachement au Code des pensions, élément constitutif du **Statut des fonctionnaires** et s'oppose au report de l'âge de départ à la retraite et à l'augmentation de la durée de cotisations.

Depuis la promulgation de la loi sur le report de l'âge légal à la retraite, le gouvernement ne cesse de multiplier les annonces pour masquer son manque de majorité et son passage en force, par exemple celle d'une revalorisation des enseignant.e.s qui n'en n'est pas une, mais un marché de dupes (stratagème du pseudo « Pacte »), et qui ne répond en rien aux problèmes rencontrés (effectifs pléthoriques, alourdissement et diversification indus des charges de travail, manque de formation, réformes ineptes, ...) par les agent-e-s de l'Éducation Nationale.

Le « socle » avec le doublement de l'ISOE, est une revalorisation insuffisante au regard de la perte de pouvoir d'achat accumulée depuis plusieurs décennies. Les mesures à moyen et long termes sur l'accélération du déroulement de carrière étaient certes indispensables. Mais pour une majorité de professeur.e.s, CPE et PsyEN, les mesures à court terme ne vont même pas permettre de compenser l'inflation sur un an. Par ailleurs, les projets concernant les AED et AESH sont très largement insuffisants, c'est une « incroyable » régression pour ces dernier-e-s, et continueraient de les maintenir dans une précarité inacceptable. Tout cela en imposant l'allongement de nos carrières, c'est inacceptable !!!

Le « pacte enseignant » va considérablement **dégrader le fonctionnement des EPLE** et fragiliser les collectifs de travail par une **mise en concurrence des personnels**. Nous contestons le choix du déploiement des réformes à coup de « pactes » au risque de traitements inéquitables des élèves dans le service public d'éducation.

Il y a en effet urgence à agir pour mettre un coup d'arrêt aux politiques en cours qui dégradent le service public d'éducation et les droits sociaux de toutes et tous.

L'**intersyndicale** travaille sur des propositions communes mettant à contribution les employeurs, pour que les préoccupations des salarié-es soient enfin prises en compte, en matière de salaires, de conditions de travail, de santé au travail, de démocratie sociale, d'égalité femmes/hommes et d'environnement, notamment. **La défiance est profonde** et le dialogue ne pourra être rétabli que si le gouvernement prouve sa volonté de prendre enfin en compte les propositions des organisations syndicales.

Nous appelons les personnels de l'Éducation à **être massivement en grève et visibles dans les manifestations** mardi 6 juin contre la réforme des retraites.

**Rendez-vous à 10h30**  
**Place Verdun à Pau**  
**Place Sainte-Ursule à Bayonne**

## Quelques raisons, et la colère, pour refuser le Pacte

- Le « Pacte » n'est **pas une revalorisation** : Travailler plus et être rémunéré.e pour ce travail n'est pas une revalorisation ! Or c'est qui est présenté comme le second volet de la revalorisation promise par le Président Macron.
- Le Pacte **augmente les inégalités entre les femmes et les hommes** : Les primes et les missions supplémentaires sont les principales causes d'inégalités salariales de genre car elles sont plus favorables aux hommes. Les chiffres du ministère montrent que les femmes touchent moins d'IMP, d'HSE et d'HSA. Le Pacte est donc contraire à la lutte contre ces inégalités.
- Le Pacte **sape le statut de la Fonction Publique** : nos statuts nous garantissent un droit à la carrière (les grilles indiciaires selon l'ancienneté, les changements d'échelons, de grades ...). Le Pacte opère un virage vers une Fonction publique d'emploi où la rémunération évolue en fonction de l'attribution des missions. Il ne s'agit pas de récompenser les collègues les plus « engagé-es », « obéissant-es » ou « celles et ceux qui font le plus d'efforts » (principe de gestion des carrières qui est déjà discutable en soi car jamais démontré par aucune étude sérieuse) mais d'acheter un consentement à la découpe de la Fonction publique de carrière.
- Le Pacte fait des volontaires des **exécutant-e-s** : nous sommes des fonctionnaires de catégorie A, conceptrices et concepteurs de notre activité. Le Pacte place une partie de l'activité des volontaires sous la férule de la hiérarchie locale. Que deviennent nos qualifications disciplinaires et notre liberté pédagogique lorsqu'on accepte de remplacer n'importe quel-le collègue dans n'importe quelle classe à n'importe quel moment, avec n'importe quelle activité pédagogique et/ou éducative ?
- Le Pacte rend **corvéable à merci** : quelles que soient les assurances orales qu'il aura données, rien ne permet d'exclure qu'en cours d'année la/le chef-fe d'établissement n'imposera pas des remplacements de courte durée à des collègues qui se seront engagé-e-s sur d'autres missions. Des absences prolongées, des congés maladie imprévus, des voyages scolaires plus nombreux etc., les raisons ne manqueront pas. Si le ministère louvoie pour attirer les collègues en parlant d'une mission « prioritaire au niveau de l'établissement », chaque collègue s'engage individuellement et reste redevable des 18 heures de remplacement. C'est aussi l'assurance d'un emploi du temps à trous pour être mobilisable du début à la fin de la journée, toute la semaine.

Nous appelons tou-te-s les collègues à résister, individuellement et ensemble, face aux différentes attaques :

**RASSEMBLONS-NOUS MERCREDI 31 MAI**  
**(jour de l'examen du Pacte au CSA-ministériel)**  
**14H00 devant la DSDEN à Pau et la Mairie de Bayonne**

## Fin d'année scolaire 2023

Le ministre annonce à la fois une circulaire et une mission confiée à un ancien recteur pour veiller à ce que « les conseils de classe ne se déroulent pas / plus aussi tôt » ! Une fois de plus, ce sont les réformes, par exemple celles du lycée et du BAC « Blanquer », pilotées par « Parcoursup » qui mettent un coup d'arrêt au bon déroulement du troisième trimestre dans nos lycées. Les enseignant.e.s courent après le temps, tentent de maintenir les élèves mobilisé.es pour poursuivre les apprentissages alors que 80 % des notes du BAC sont connues dès la mi-avril... Nous avons conscience que la fin d'année est bien trop précoce et nous continuons de revendiquer que toutes les épreuves anonymes du baccalauréat se tiennent **en fin d'année avec un seul sujet national pour chaque enseignement de spécialité afin de garantir l'équité des candidat.e.s.**